

Appréhender les principes et les outils de la gestion budgétaire

Un processus de pilotage et de contrôle indispensable à la pérennisation et au développement des entreprises artistiques

Dans un contexte de turbulence économique, où le besoin de maîtrise des coûts et d'équilibre financier est une nécessité première pour convaincre du bien-fondé d'un projet artistique, la gestion budgétaire, qui constitue toujours la méthode de contrôle de gestion la plus utilisée par les entreprises trouve naturellement sa place dans les entreprises artistiques.

A l'issue de cette formation, les participant(e)s sont en mesure de :

- Comprendre les enjeux de la gestion budgétaire
- Planifier et superviser le processus budgétaire en associant tous les acteurs concernés
- Elaborer le budget prévisionnel de la structure
- Concevoir et mettre en place les outils nécessaires au suivi à l'analyse des réalisations
- Construire leurs propres tableaux de bord

Publics

Cette formation est destinée à des professionnel(le)s ayant le projet d'évoluer vers l'administration d'une structure dans le secteur du spectacle vivant.

Pré requis

Une connaissance des bases de la comptabilité et de la gestion ainsi qu'une pratique d'Excel sont demandées.

Il existe une session annuelle. Pour candidater à la formation, il est demandé au (à la) candidat(e) de nous adresser CV et lettre de motivation sur son projet professionnel qui seront soumis à l'intervenant. Le (la) candidat(e) sera informé(e) de la réponse dans la semaine suivant sa demande.

Modalités pédagogiques

Cette formation est conçue sous le mode de la mixité. Elle regroupe des étudiant(e)s du parcours «Administration du spectacle» du cycle diplômant de l'ENSATT et des participant(e)s inscrits au titre de la formation professionnelle continue. Elle combine des apports théoriques, méthodologiques et pratiques. Les stagiaires sont incités à

partager leur expérience. L'intervenante s'appuie sur des exercices et études de cas menés soit individuellement soit collectivement.

Documentation

La formation prend appui sur des données issues de différentes entreprises du spectacle de tailles et statuts variés.

Matériel

Il est recommandé de se doter d'un ordinateur portable équipé d'Excel.

Evaluation

Une attestation de formation référençant les compétences acquises est délivrée à chaque participant(e) à l'issue de la formation.

Au cours de cette formation, sont notamment abordées les thématiques suivantes :

La prévision budgétaire : anticiper pour vérifier l'équilibre financier de la structure

- Généralités.
- Les spécificités de la prévision budgétaire dans les entreprises de spectacle vivant.
- Planifier les étapes de la prévision budgétaire en concertation avec les centres de responsabilité.
- Faire la synthèse des budgets et procéder aux arbitrages.
- Du budget prévisionnel au budget prévisionnel de trésorerie.

Le suivi budgétaire : Sécuriser la gestion de l'exercice et l'exécution du budget

- Construire un plan de compte analytique adapté aux besoins.
- Elaborer les outils de suivi des charges et des produits.
- Produire l'information normalisée type Unido.
- Mettre en place des systèmes d'alerte et prendre des mesures d'ajustement.

L'analyse budgétaire : analyser les résultats pour un meilleur pilotage de l'activité

- Elaborer des tableaux de bord : le choix des indicateurs et des ratios d'analyse.

- Alimenter les tableaux de bord et comparer les résultats à ceux des entreprises du secteur.
- Tenir une comparaison pluriannuelle des principaux indicateurs.
- Analyser les réalisations et mettre en place les mesures permettant de consolider le développement de son entreprise et de son projet artistique.

Intervenante

Nathalie MONNIER, enseignante à l'Ensatt, agrégée d'économie et de gestion comptable et financière, ayant exercé les fonctions de chargée de production et d'administratrice pour des compagnies dramatiques et la Filature, scène nationale de Mulhouse.

A Lyon - ENSATT-

Cycle de 3 jours - 21 heures

Calendrier : du 19 au 21 juin 2024

Plein tarif : 840,00 euros*

Tarif réduit : 420,00 euros**

* l'ENSATT n'est pas assujettie à la TVA

**Le tarif réduit est réservé aux stagiaires en autofinancement

Cette action de formation est extraite d'un parcours diplômant enregistré au RNCP fiche 35 632. L'ENSATT est accréditée par l'HCERES et réputée satisfaire à ses obligations qualité.

Informations, réservation claire.lescuyer@ensatt.fr ou 04 78 15 05 33